

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 29 avril.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
Nominations : dans la magistrature ; — dans les tribunaux des colonies ;  
Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur ;  
Décret conférant la médaille militaire.

Chronique locale.

Il résulte de nouvelles instructions administratives qui viennent d'être adressées aux différents fonctionnaires compétents relativement à l'interprétation à donner à la loi sur le recrutement, que la proportion suivant laquelle les jeunes soldats de la classe de 1856 pourront être laissés dans leurs foyers, est fixée à dix sur mille, c'est-à-dire un pour cent. C'est le conseil de révision qui statuera, dans une réunion spéciale sur les demandes qui pourront lui être adressées. Les décisions prises à cet effet ne seront pas portées à la connaissance des parties intéressées, parce que ce classement ne donne qu'un titre éventuel à ceux qui en sont gratifiés.

Toutes les pièces nécessaires pour être admis à l'exemption absolue et pour l'obtention de la faveur dont nous venons de parler, doivent être parvenues au moment même où le conseil est réuni. Les demandes faites ultérieurement ne seront pas admises. Les démarches nécessaires pour se procurer les pièces justificatives dont elles peuvent avoir besoin sont à la charge exclusive des familles.

Anx termes de la loi du 26 avril 1855, les remplaçants et les rengagés procurent l'exemption à leurs frères. Cependant si le rengagé avec prime avait, dans la période de son premier service, procuré l'exemption, il ne pourrait la conférer de nouveau qu'autant que son rengagement sera souscrit pour une durée de sept ans.

Les exonérés et les remplacés ne procurent pas l'exemption puisqu'ils ont cessé d'appartenir à l'armée et qu'il faut être sous les drapeaux pour jouir de ce privilège.

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE D'ÉTÉ à dater du 1<sup>er</sup> Mai 1857.

DE LILLE A MOUSCRON.

Lille . . Dép.	mat. 5 30	mat. 7 30	mat. 8 30	mat. 10 05	soir 12 »	soir 1 15	soir 3 15	soir 4 40	soir 6 05	soir 8 05	soir 11 »
Roubaix . .	5 46	7 46	8 46	10 21	12 16	1 31	3 31	4 56	6 21	8 21	11 16
Tourcoing . .	5 52	7 52	8 52	10 27	12 22	1 37	3 37	5 02	6 27	8 27	11 21
Mouscr. Arr.	6 40	8 40	9 40	10 45	12 40	1 55	3 55	5 20	6 45	8 45	

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron. Dép.	mat. 6 35	mat. 8 30	mat. 9 30	mat. 11 30	soir 1 15	soir 2 20	soir 4 50	soir 5 50	soir 7 05	soir 9 40
Tourcoing . .	5 15	6 45	8 40	9 40	11 40	1 25	2 30	5 »	6 »	7 20
Roubaix . . .	5 22	6 52	8 47	9 47	11 47	1 32	2 37	5 07	6 07	7 40
Lille . . . Arr.	5 40	7 10	9 05	10 05	12 05	1 50	2 55	5 25	6 25	8 »

Les jeunes gens, compris dans le contingent de la classe 1856, qui voudront profiter du bénéfice de la loi du 26 avril 1855, sur l'exonération militaire, devront en faire la déclaration au moment même des opérations du conseil de révision dans le canton dont ils font partie.

Il leur sera délivré un certificat au moyen duquel ils pourront verser dans la caisse de M. le receveur-général des finances, à Lille, ou dans celles des receveurs particuliers, dans les arrondissements, la somme de 2,000 fr., montant de la prestation individuelle fixée par M. le ministre de la guerre.

D'après la loi, le versement doit être effectué dans les dix jours qui suivront la clôture des opérations du conseil de révision.

Les récépissés délivrés par les comptables devront être déposés au secrétariat-général de la sous-préfecture, jusqu'au 19 juin. Le conseil de révision, qui se réunira le 30 juin, à 2 heures, pour statuer sur les demandes en exonération, les recevra aussi en séance.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 24 fr. pour la 2<sup>e</sup> section de la 3<sup>e</sup> classe dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Anastasie Catel, qui habite le hameau du Crêchet, a la réputation d'être sorcière ; aussi lui refuse-t-on l'hospitalité, malgré ses 69 ans. Depuis quelque temps, elle avait eu le bonheur de se faire admettre chez Catherine Poissonnier. La meilleure intelligence semblait régner entre les deux amies, lorsqu'un beau matin de la semaine dernière, Anastasie fut accusée d'avoir jeté un sort à toute la famille.

Une querelle survint. Catherine, à bout d'arguments, s'arma d'un dévidoir et frappa avec une telle violence que la vieille femme eut le bras droit cassé.

Dans notre dernier numéro, nous annonçons qu'on avait trouvé le cadavre d'un enfant dans les lieux d'aisance d'une maison des environs de Tourcoing.

On croit être sur la trace de l'auteur de cet infanticide.

Une fille, la servante d'un fermier, a été arrêtée et conduite à Lille. On a, dit-on, de graves soupçons sur cette fille, dont la conduite n'est pas irréprochable. On comprendra notre réserve à cet égard.

On parle aussi, dans le même endroit, d'un crime d'un autre genre, commis ces jours derniers sur une jeune fille. Nous nous taisons jusqu'à ce que la justice ait prononcé.

Après quelques chaudes journées, nous voici revenus à l'hiver ; depuis plusieurs nuits, il y a eu de la gelée, hier matin, vers neuf heures et demie, il est tombé quelques flocons de neige fondue, le thermomètre se tient, au milieu du jour, au-dessous de 4 degrés.

M<sup>re</sup> l'archevêque de Cambrai, dont nous avons annoncé le départ pour Rome, s'est embarqué jeudi à Marseille et débarquera à Civita-Vecchia. L'absence du prélat sera de six semaines environ.

Le *Moniteur universel* publie le tableau des personnes qui ont été signalées au ministre de l'intérieur comme s'étant distinguées pendant le quatrième trimestre de 1856, par des actes de dévouement, ainsi que celui des médailles d'honneur qui leur ont été décernées. Voici les noms de ces personnes :

Médailles en or de 2<sup>e</sup> classe.

M. François Meurisse, capitaine en second des sapeurs-pompiers à Wazemmes, qui a fait preuve de dévouement dans un incendie. M. Meurisse compte 24 ans de services ; il est titulaire d'une médaille en argent de 1<sup>re</sup> classe.

A. M. Dubrulle, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Douai, qui a fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies, notamment dans celui de la fonderie impériale de Douai. Il compte 26 années de services.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

29 AVRIL 1857.

LE BRASSEUR DE GAND.

IX

(Suite. — Voir le numéro du 25 avril.)

Bientôt elle n'entendit plus le murmure des eaux, elle n'entendit plus sonner l'horloge de la tour de St-Bavon, qui interrompait seule le silence de la nuit, le temps s'envola rapidement la lune se cacha derrière l'église St-Jean, et le étoiles pâlisant s'évanouirent comme le bonheur rêvé par la jeune fille. Elle ne s'en aperçut pas.

— C'en est donc fait ! se dit-elle en s'éveillant aux premières lueurs du crépuscule, toutes mes joies disparaissent, et la lumière bienfaisante qui se montre à l'Orient ne m'apporte que la malédiction ! — Mon Dieu, je remets mon cœur entre tes mains ! dit-elle en tombant à genoux. — Heureuse si la prière pouvait adoucir son chagrin !

Cependant le jour parut, et le soleil, rayonnant comme l'œil de Dieu, se montra majestueusement à l'horizon.

— Te voilà donc, messenger de malheur ! dit Alice en se relevant, soleil sacré que je saluai si souvent de ferventes prières ! Te voilà donc, et avec toi le jour de mon anéantissement ! Prends tout ce qui attache le cœur et l'âme,

prends la joie et le bonheur, l'espérance et l'amour, je te sacrifie tout. Dieu le veut !

— C'en est fait ! dit-elle avec résignation. J'ai tout arraché de mon cœur, et me voilà maintenant devant toi, mon Dieu, pauvre comme l'orphelin à qui il ne reste plus que sa douleur. Je n'ai plus qu'une simple couronne de livre qu'il m'a donnée comme symbole de sa fidélité. Mais non ! se dit-elle — et quelques larmes s'échappèrent de ses yeux — il me reste encore ma confiance en toi, Père Céleste, il me reste la conscience d'avoir bien agi, et cette conscience me soutiendra, elle me fortifiera. Tu veux éprouver la soumission de ta créature. Eh bien ! j'obéis à ta volonté, sois compatissant et miséricordieux !

— Alice ! cria-t-on derrière elle, mon Dieu, mon enfant, l'air est trop froid ce matin pour rester au balcon, rentre. — C'était sa mère que l'inquiétude avait fait lever plus tôt que de coutume et qui avait trouvé déserte la chambre de sa fille. Elle pressa vivement Alice sur son cœur et se mit à la caresser. Malheureuse enfant ! victime expiatoire, dit-elle.

— Mère, je suis résignée.

— A tout, mon enfant ?

— A tout !

— Même à ses manières brusques et dures ?

— Oui, ma mère.

— Espères-tu pouvoir oublier entièrement ce que tu perds ? On pêche aussi par la pensée, et le malheur n'absout pas de coupables désirs.

— Ma mère, dit Alice d'une voix tremblante, en prononçant le oui devant l'autel, en prononçant ce redoutable mot, je lui donne un cœur fidèle quoique brisé.

— Remplis tes devoirs en honnête femme, peut-être le reconnaîtra-t-il, et la douceur et la

fidélité mettront-elles un frein à son humeur farouche.

— Hélas ! ma mère, c'est là ce qu'il y a d'affreux dans ma position. Plus ses procédés envers moi seront aimables, et plus je me sentirai malheureuse. Je serais moins à plaindre si dans sa colère éffrénée, il m'enfonçait son poignard dans le sein.

— Eloigne ces pensées coupables, dit la mère ; viens, ton père t'attend déjà avec anxiété. Tâche, s'il est possible, de te présenter devant lui le front serein. Il souffre encore plus que moi de ton malheureux sort, lui, pour qui tu te sacrifies. Viens !

Alice suivit sa mère ; mais quand elle vit le vieillard pleurer, sa résolution l'abandonna, elle perdit contenance, se jeta à son cou et le pressa sur son cœur agité, sans laisser échapper la moindre plainte. Leur chagrin était muet.

En ce moment, un son de cymbales et de fifres s'éleva de la Lys et vint faire diversion à leur tristesse. Une nacelle très-élégamment décorée de fleurs s'avangait en glissant sur les eaux ; une couronne de myrte flottait à son mât en guise de pavillon. Elle était montée par des serviteurs richement vêtus, qui entrèrent dans la maison de Roger Everwein. Ils étaient porteurs de riches présents de Philippe Artevelde pour sa fiancée. Elle n'y fit pas la moindre attention ; mais sa mère plus prudente les reçut et se montra libérale envers les messagers. C'étaient les cadeaux de nocce d'Alice, qu'Artevelde avait réunis avec une incroyable rapidité, et parmi lesquels se trouvaient des perles et des pierreries que la mère de Philippe avait portées au temps de la grandeur de Jacques, son mari. Alice n'y jeta pas un seul regard pendant que sa mère les traitait de la corbeille, mais

elle tressaillit lorsque celle-ci lui présenta la couronne de myrte entourée d'un cercle d'or.

— Il y a là du sang, ma mère, s'écria-t-elle, faites m'en une autre, je ne porte pas celle-là. Voyez, des taches rouges sur ces feuilles. Walter, Walter ! oui ton cœur saignera sur cette couronne. — Faites m'en une autre, ma mère !

A ces mots, elle la prit et la jeta dans la Lys. Sa mère lui fit des reproches d'être assez inconsidérée pour traiter ce présent avec tant de mépris. Qui sait, dit-elle : quel tort cela pourrait te faire un jour, si Artevelde venait à l'apprendre ! Son père, au contraire, s'efforça de la tranquilliser, mais il fallut à la pauvre Alice bien du temps pour se remettre.

Cependant, plus l'heure fatale approchait, plus elle paraissait résignée. Elle souffrit de bonne grâce que sa mère la revêtît de la robe qu'Artevelde lui avait envoyée et passât autour de son cou d'albâtre le riche collier de perles ; ce ne fut que quand elle sentit enlacer dans les boucles de ses cheveux une autre couronne de myrte, également entourée d'un cercle d'or, que ses genoux tremblèrent, qu'elle poussa un profond soupir et laissa échapper encore une fois le nom de Walter !

Le son des trompettes annonça en ce moment l'arrivée d'Artevelde ; Alice pâlit, mais sans perdre contenance. Philippe, accompagné de ses amis, entra dans la maison, tandis que les métiers se rangeaient en bon ordre depuis la porte de Roger Everwein jusqu'à la cathédrale ; les trafiquants eux-mêmes n'avaient pas osé s'abstenir de paraître à cette cérémonie. Artevelde se présenta aux yeux d'Alice sous un costume magnifique, qui ne ressemblait guère à une toilette de mariage. Il portait une cotte